

# Nuisances

## Air intérieur

### L'insalubrité morbide : reconnaître pour mieux intervenir Partie 1

Direction de santé publique de la Montérégie

#### Contexte

Régulièrement, les Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie, le milieu municipal ainsi que d'autres organismes concernés ont à répondre à des signalements concernant l'insalubrité en milieu résidentiel.

Afin de se donner des pistes de solutions et des outils pour y arriver, voyons ce qu'est l'insalubrité morbide et les effets à la santé.

D'abord, déterminons ce qu'est la salubrité. Dans le grand dictionnaire terminologique de l'Office de la langue française 2011, il est écrit : « Qualité de ce qui est salubre ou sain, caractérisé par l'absence de maladies ou de risques de maladie, assurée et maintenue grâce à des exigences relatives à l'hygiène des personnes, des animaux et des choses ».

Quant à la définition de l'insalubrité, elle est décrite comme étant : « Un caractère ou un état de ce qui est nuisible à la santé ».

Divers règlements municipaux ajoutent une définition de la salubrité dans le milieu bâti. Par exemple, le règlement de la Ville de Montréal sur la salubrité et l'entretien des logements stipule qu'« un bâtiment ou un logement ne doit pas porter atteinte à la santé ou à la sécurité des résidents ou du public en raison de l'utilisation qui en est faite ou de l'état dans lequel il se trouve ».

Certains signalements représentent des situations très complexes à gérer, comme celles concernant l'insalubrité morbide. Les limites de mandat d'actions ainsi que le manque de ressources augmentent la difficulté de résoudre certains cas qui demandent plus d'attention. Le meilleur moyen de résoudre ces situations demeure la collaboration des différentes instances impliquées dans ce type de dossier.

#### L'insalubrité morbide

Ces dernières années, on constate plusieurs signalements d'insalubrité concernant des individus qui accumulent de façon excessive toutes sortes d'objets menant à des conditions de vie insalubres dans leur domicile. Ces comportements, lorsqu'ils dégénèrent en des situations d'insalubrité majeure du domicile, peuvent entraîner des risques à la santé et à la sécurité pour la personne atteinte, les voisins, les proches et les intervenants. Il est alors convenu d'utiliser le terme « **insalubrité morbide** », au lieu de syndrome de Diogène.



#### Les indices environnementaux

Les indices environnementaux utilisés dans la littérature pour décrire le milieu de vie des personnes permettent d'anticiper les impacts possibles à la santé. Le degré de risque dépendra, notamment, de la nature des objets entassés dans le domicile.

#### Indices environnementaux de l'insalubrité morbide (DSP Capitale-Nationale, 2005) :

- saleté extrême, odeur fétide, nauséabonde, défaut d'hygiène corporelle et environnementale;
- présence d'animaux, de vermine, de toiles d'araignées en quantité innombrable dues à la réserve d'insectes attirés par les immondices;
- accumulation d'objets usagés divers, de nourriture avariée, de débris, d'ordures, de bouteilles ou de cannettes de bière, de produits de nettoyage en nombre incalculable, etc.;
- encombrement presque total des lieux, amas pathologique, excessif d'objets de toutes sortes entassés de façon désordonnée, etc.

## La présence problématique d'animaux

Une autre cause d'insalubrité morbide est l'habitude malade de vivre avec de nombreux animaux, habituellement des chats, mais aussi des chiens, des oiseaux ou des reptiles. La résidence se démarque souvent par un fouillis indescriptible et des installations sanitaires défectueuses. Le logis se retrouve fréquemment jonché d'excréments d'animaux, rendant ce dernier impropre à l'occupation humaine (DSP Capitale-Nationale, 2005).

### Distinction entre l'encombrement et l'insalubrité<sup>1</sup>

	Encombrement	Insalubrité morbide
<b>État du logement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Désordonné (parfois dans une seule pièce)</li> <li>- Relativement propre et fonctionnel</li> <li>- Accumulation organisée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès difficile</li> <li>- Sens dessus dessous</li> <li>- Détérioration des matériaux</li> <li>- Installation sanitaire et cuisine non fonctionnelles</li> <li>- Accumulation désorganisée</li> </ul>
<b>Hygiène de la personne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relativement adéquate</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Négligée</li> </ul>

Dans tous les cas, la première étape est de bien distinguer l'encombrement de l'insalubrité morbide, car cette distinction positionne le niveau d'intervention requis.

### Quels sont les risques à la santé?

Un milieu insalubre peut constituer un risque à la santé pour une personne vivant dans un tel environnement, tant pour elle-même que pour les autres occupants de sa résidence, ses proches et son voisinage immédiat. Cet état d'insalubrité majeur peut également constituer un risque pour les intervenants du CISSS, les inspecteurs municipaux, les pompiers, les spécialistes en nettoyage et décontamination ou le propriétaire, les bénévoles et toute personne qui aura à intervenir sur les lieux.

Les effets d'une situation d'insalubrité morbide sur la santé varieront selon la nature des matières accumulées, le degré d'exposition et les personnes exposées. Le tableau suivant représente des exemples de risques classifiés par catégorie, soit *biologiques*, *chimiques* et *physiques*.

### Les effets à la santé selon des catégories de risques

Exemples de risques	Les agents	Les effets potentiels
<b>Biologiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animaux domestiques, vermine et insectes</li> <li>- Accumulation de déchets, d'aliments</li> <li>- Humidité excessive et moisissures</li> <li>- Hygiène corporelle déficiente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Microorganismes (bactéries, virus, parasites, moisissures)</li> <li>- Allergènes respiratoires (particules, excréments)</li> <li>- Gale</li> <li>- Poux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Infections respiratoires, cutanées</li> <li>- Irritation des voies respiratoires</li> <li>- Allergie</li> <li>- Exacerbation de problèmes respiratoires</li> <li>- Gastro-entérite</li> <li>- Zoonose (rage, teigne, toxoplasmose)</li> </ul>
<b>Chimiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accumulation démesurée de produits de nettoyage et autres produits chimiques</li> <li>- Déversement</li> <li>- Odeur forte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monoxyde de carbone</li> <li>- Chlore, acide, ammoniaque</li> <li>- Plomb, mercure</li> <li>- Composés organiques volatils (COV)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Irritation des voies respiratoires</li> <li>- Atteinte broncho-pulmonaire</li> <li>- Atteinte neurologique</li> </ul>
<b>Physiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurité des lieux</li> <li>- Risques d'incendie, d'explosion</li> <li>- Chauffage déficient</li> <li>- Chauffage d'appoint inapproprié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monoxyde de carbone</li> <li>- Dioxyde d'azote</li> <li>- Dioxyde de soufre</li> <li>- Particules fines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Blessures, brûlures</li> <li>- Hypothermie</li> <li>- Irritation des yeux, des voies respiratoires</li> <li>- Inconscience, perte de vie</li> </ul>

1. Le tableau est tiré et adapté du Guide d'intervention lors de situations d'insalubrité morbide, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, CLSC et centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion, juillet 2015, p. 12.

## Qui peut en être affecté?

L'insalubrité morbide affecte certaines personnes âgées, mais également des personnes plus jeunes. Cette situation peut être reliée à différentes maladies mentales ou troubles du comportement, tels que le syndrome de Diogène, la schizophrénie, la déficience mentale, la dépression majeure, la paranoïa, la démence, l'alcoolisme et la toxicomanie, l'anxiété généralisée et les troubles obsessionnels compulsifs (TOC). Dans certains cas, à la suite d'événements ponctuels tels l'apparition d'une maladie débilante ou l'aggravation de l'isolement à l'occasion de la retraite ou le décès d'un conjoint, cette obsession devient soudainement incontrôlable (DSP Capitale-Nationale, 2005).

## Les conséquences psychosociales

### M. Paul, 46 ans

Un avis d'expulsion vient d'être envoyé à M. Paul par son propriétaire. Il est impossible d'ouvrir la porte d'entrée du logement tellement le logement est encombré.

Aucune étude n'a évalué l'impact d'un état d'insalubrité extrême généré par le comportement morbide d'un individu sur ses proches ou le voisinage. Il s'agit souvent de personnes têtues, intelligentes dans leur

excès, n'hésitant pas à utiliser la loi pour parvenir à leurs fins. On peut craindre que des situations, facilement qualifiables d'inacceptables, soient susceptibles d'altérer la santé des individus vivant près de ces sites ou devant côtoyer ou affronter les individus atteints. Ceux-ci génèrent habituellement de l'anxiété dans leur voisinage devant l'agressivité de certaines de ces personnes ou face au risque accru d'incendies, aux odeurs nauséabondes et à la possibilité de contracter toutes sortes de maladies contagieuses.

Les proches de la personne atteinte, après avoir essayé sans succès d'intervenir, finissent souvent par abandonner devant l'état lamentable des lieux, l'ampleur des dégâts, la honte que la situation génère chez eux et même la crainte de pouvoir être tenus responsables des dégâts. Il ne faut pas non plus négliger l'impact majeur, au point de vue émotif, social et économique, d'une telle dégradation des lieux pour un propriétaire qui aura souvent à gérer seul une telle situation et à remettre, à grands frais, les lieux en état d'habitabilité. Devant le manque total de suivi de ces cas, l'expulsion apparaît souvent comme la seule issue possible pour un propriétaire. Mais, une telle mesure ne fait que déplacer le problème ailleurs.

## Que peut-on faire pour aider?

Il arrive un point où, pour aider la personne aux prises avec ce problème, on doit signaler ces conditions de vie inacceptables aux autorités aptes à l'aider. Ces autorités devront aussi soutenir les proches dans leurs démarches. Dans ce type d'intervention, la clé est la nécessité de créer une relation de confiance avec la personne : parfois c'est un proche, à d'autres moments c'est un voisin ou le propriétaire, un bénévole ou encore un intervenant. Une fois établi, ce lien facilite les interventions et permet d'avoir une plus grande compréhension de la situation tant sur l'historique de la personne que sur son état de santé.

**M<sup>me</sup> Michèle, 60 ans**  
Depuis le décès de son mari il y a 5 ans, M<sup>me</sup> Michèle a pris l'habitude de recueillir les sacs à ordures déposés à la rue. Elle les accumule dans sa maison au fil des semaines.

## L'importance de l'action intersectorielle

La mise en commun des leviers de chaque organisation et des personnes faisant partie de l'entourage est un facteur qui permet d'optimiser la résolution de la situation.

La collaboration intersectorielle permet également d'intervenir de façon précoce, adéquate et en continuité afin de prévenir l'aggravation et la récurrence des problèmes d'insalubrité et des problématiques d'adaptation sociale des personnes touchées.

Pour plus d'information, consultez la partie 2 de la fiche, intitulée : *L'insalubrité morbide : l'importance d'une action intersectorielle*.



# Pour en savoir plus

## Exemples de règlements municipaux sur la salubrité, la sécurité et les nuisances

Ville de Saint-Hyacinthe

[http://www.st-hyacinthe.qc.ca/medias/doc/gestion\\_contenu/pdf/services/reglementation\\_municipale/Regl290.pdf](http://www.st-hyacinthe.qc.ca/medias/doc/gestion_contenu/pdf/services/reglementation_municipale/Regl290.pdf)

Ville de Montréal

<http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre-consultation/afficherpdf?idDoc=1038&typeDoc=1>

Ville de Gatineau

[http://www.gatineau.ca/docs/guichet\\_municipal/urbanisme\\_habitation/reglements\\_urbanisme/pdf/salubrite\\_entretien/R-0508-2007.pdf](http://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/urbanisme_habitation/reglements_urbanisme/pdf/salubrite_entretien/R-0508-2007.pdf)

## Les outils

L'insalubrité morbide : l'importance d'une action intersectorielle – partie 2

<http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/sante-environnementale/qualite-air-radiations/qualite-air-interieur.fr.html>

Document Insalubrité morbide, syndrome de Diogène et santé publique, DSP Capitale-Nationale, mars 2005

<http://www.dspq.qc.ca/documents/Rapport.pdf>

Guide d'intervention intersectorielle sur la qualité de l'air intérieur et la salubrité dans l'habitation québécoise, 2001

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2001/01-208.pdf>

Institut national de santé publique du Québec

[http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/127\\_RisquesMoisissuresMilieuInterieurResume.pdf](http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/127_RisquesMoisissuresMilieuInterieurResume.pdf)  
<http://www.inspq.qc.ca/moisissures/>

MAMOT

<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/protection-de-lenvironnement/reglements-sur-lenvironnement-la-salubrite-la-securite-et-les-nuisances/>

ASSTSAS : Guide insalubrité

[http://www.asstsas.qc.ca/sites/default/files/publications/documents/Guides\\_Broch\\_Depl/Guide\\_insalubrite\\_2012.pdf](http://www.asstsas.qc.ca/sites/default/files/publications/documents/Guides_Broch_Depl/Guide_insalubrite_2012.pdf)

## Offre de service

### Secteur Santé environnementale

#### Direction de santé publique

#### CISSS de la Montérégie-Centre

- Offrir soutien et expertise dans le domaine de l'insalubrité morbide (ex. : qualité de l'air intérieur, zoonose, protection-prévention);
- Service-conseil et formation auprès des intervenants municipaux et des CISSS voulant développer une approche intersectorielle;
- Sensibiliser la population et les divers paliers gouvernementaux sur les risques à la santé reliés à l'insalubrité;
- Contribuer à l'identification de meilleures pratiques;
- Appui direct lors de cas complexes;
- Conseiller pour des interventions connexes (ex. : présence de moisissures, punaises de lit, problèmes de qualité de l'air intérieur).

### Personnes-ressources

- Diane Langlois, agente de planification, de programmation et de recherche
- Chantal Bonneau, infirmière-conseil
- D<sup>re</sup> Louise Lajoie, médecin spécialiste

CISSS de la Montérégie-Centre

Direction de santé publique

1255, rue Beauregard

Longueuil (Québec) J4K 2M3

Téléphone : 450 928-6777

Télécopie : 450 928-3760

[www.santemonteregie.qc.ca/santepublique](http://www.santemonteregie.qc.ca/santepublique)

Élaboration : février 2013

Révision : février 2016

Mise en page : Marie-France Nadeau



Centre intégré  
de santé et de  
services sociaux de  
la Montérégie-Centre

Québec 